

RESTEZ BRANCHÉ, PASSEZ À LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Particuliers • Bureau vert • Santé • Industrie • Architecte • Bâtiment • Bureau d'étude • Prestataire énergétique • Syndic • Promoteur



Monaco est un territoire propice aux véhicules électriques et hybrides.

Le véhicule électrique est propulsé par un moteur électrique. Il ne nécessite pas de combustion de carburant (contrairement au véhicule thermique) et par conséquent n'émet pas de gaz à effet de serre (GES) à l'utilisation.

Le véhicule hybride est composé à la fois d'un moteur thermique et d'un moteur électrique raccordés ensemble. Ainsi, suivant les modèles, le véhicule électrique est rechargé par une prise externe ou par le moteur thermique, ce qui entraîne des impacts environnementaux différenciés.

LA MOBILITÉ, AVEC PRÈS DE
40% DES ÉMISSIONS
TOTALES DE GES
DE MONACO,
REPRÉSENTE LE 1^{ER} SECTEUR
ÉMETTEUR D'ÉMISSIONS DE GAZ
À EFFET DE SERRE.

LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES
ONT UNE CONTRIBUTION
AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

2 À 3 FOIS
INFÉRIEURE
À CELLE DES VÉHICULES
THERMIQUES SUR L'ENSEMBLE
DE LEUR CYCLE DE VIE.

SOURCE : [FAQ DE LA MTE](#)

LES VÉHICULES
ÉCOLOGIQUES
REPRÉSENTENT
DU PARC AUTOMOBILE
MONÉGASQUE (À FIN 2022)

12,6%

À MONACO, PLUS DE
300 BORNES
ÉLECTRIQUES
PUBLIQUES
SONT ACCESSIBLES SUR LA
VOIRIE ET DANS LES PARKINGS

JE PASSE À L'ACTION



En cas d'achat de véhicule neuf ou d'occasion,
choisissez un véhicule électrique ou hybride

- Vous n'avez que des bonnes raisons pour passer à l'électrique ou à l'hybride :
 - Vertueux : peu ou pas de nuisances sonores, moins de polluants.
 - Des émissions de gaz à effet de serre réduites par rapport aux véhicules thermiques.
 - Agréable : une conduite paisible silencieuse et souple grâce à la boîte automatique.
 - Économique : une consommation de carburant réduite. L'électricité, une énergie économe : 1,50 € à 2 € / 100 km. Des coûts d'entretien et d'assurance réduits pour les véhicules électriques.
 - Performant : une autonomie entre 100 et 500 km en fonction du modèle de voiture et du type de batterie.
- Les véhicules quatre-roues électriques, hybrides et les vélos électriques bénéficient d'aides à l'achat
Retrouvez toutes les informations sur les dispositifs de subventions sur le [site Internet du Gouvernement Princier](#).

JE PASSE À L'ACTION



Facilitez la mobilité durable pour rejoindre les chantiers et encouragez vos équipes et vos sous-traitants à adopter les bons réflexes :

- Pour en savoir plus, consultez la fiche 23 – « Facilitez la mobilité durable de vos collaborateurs ».
- Pensez à utiliser les vélos en libre-service [Monabike](#).
- Pour les déplacements professionnels, l'auto-partage est également une solution avec [Mobee](#).



Aménagez vos espaces de stationnement pour faciliter la mobilité douce

- Réservez des emplacements aux véhicules électriques, aux vélos (racks et locaux protégés) et trottinettes.
- Installez des bornes de recharge intelligentes et mutualisées (sur les places visiteurs par exemple) pour les véhicules électriques.



Étudiez les réponses à vos cahiers des charges en intégrant des critères de notation favorisant la mobilité durable

- Réservez un % de la note aux initiatives en faveur de la mobilité durable.
- Exigez dans vos cahiers des charges, l'application de certaines pratiques en faveur de la mobilité durable : déplacement des équipes vers les chantiers, performance des engins de chantier, engins de chantier électriques ou hybrides.





JE M'INFORME

Le saviez-vous ?

Le recyclage des batteries est un des principaux enjeux pour réduire l'empreinte environnementale des véhicules électriques. Il est contrôlé en Europe depuis 2006. En 2021, même s'il existe plusieurs centres de recyclage en France, la filière industrielle n'est pas encore mature. Les batteries usagées sont stockées ; la filière devrait se développer à mesure que les véhicules électriques sortent du parc en circulation et que la tension sur les matières premières s'accroît (Source : I Care).

Le rendement énergétique d'un moteur électrique est 3 à 4 fois supérieur à celui d'un moteur thermique.
Pour en savoir plus, consultez le site [carbone4](http://carbone4.com).

Pour aller plus loin

Découvrez la page Internet complète de la MTE
« [Roulez électrique à Monaco](#) ».

**Les idées reçues sont nombreuses !
Le véhicule électrique serait-il plus cher, plus impactant sur l'environnement ?**

Vous saurez tout en lisant la [fiche](#) éditée par la Mission de la Transition énergétique.

MONACO

Le Gouvernement princier mène une politique incitative en faveur de l'électromobilité :

- prime à l'achat : action en faveur des véhicules écologiques,
- recharge gratuite dans les parkings publics et en voirie,
- prix avantageux sur l'abonnement de stationnement,
- gratuité de l'estampille annuelle d'immatriculation.

Retrouvez l'emplacement et la disponibilité des bornes électriques en consultant l'application Your Monaco.

Le référentiel Bâtiments Durables Méditerranéens de Monaco (BD2M) favorise les modes de transports doux. Il encourage les initiatives suivantes :

- une station de vélo électrique libre-service est à proximité immédiate du projet (<200m) ou le projet intègre la création d'une station,
- le projet intègre l'installation d'équipements de bornes de recharges électriques communicantes,
- le projet permet de mobiliser des places pour l'autopartage.

FRANCE / EUROPE

Rechargez votre véhicule facilement en Métropole Nice Côte d'Azur, en vous inscrivant sur le site [Prise de Nice](#).

Localisez facilement les bornes de recharge en Principauté et en Région Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur grâce à l'application [Charge map](#).